

**Compte rendu du 3<sup>ème</sup> Comité de pilotage du site Natura 2000**

**FR 1100819 du Bois de Vaires-sur-Marne**

- 11 Juin 2014, Mairie de Vaires-sur-Marne –

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Planchou,  
Vice-président de la Région Île-de-France.

**Etaient présents,**

PLANCHOU Jean-Paul, Vice-Président du Conseil régional d'Île-de-France  
RODDE Roland, Chargé de mission Natura 2000, DDT 77  
PATRIMONIO Olivier, Chargé de mission Natura 2000, DRIEE Île-de-France  
AMIOT François, Service des Espaces Naturels, Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.  
BEN-MIMOUN Karim, Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, Animateur Natura 2000  
BARBIER Magalie, Chef de Bureau, Sous-préfecture de Torcy  
CHAUVEROCHE Thierry, Direction des services techniques, Mairie de Vaires-sur-Marne  
DUMAND, Président de l'association la Luciole Vairoise et représentant de Nature Environnement 77  
FRANCOISE Dominique, Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire  
GUILLAUME Jean-Louis, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, des Travaux et de l'Entretien du Patrimoine à la commune de Vaires-sur-Marne  
LEROY Pascal, Délégué chargé des affaires relatives aux espaces Natura 2000 à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire  
MARTIN Pierre, Responsable technique de secteur, Agence des Espaces Verts d'île-de-France  
PAINDAVOINE Aurélie, Chef du service Espaces naturels, Communauté de commune de Marne et Gondoire  
PASUTTO Vincent, Directeur adjoint des services techniques, Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine

**Etaient excusés,**

AUDIBERT Laurence, Présidente de l'ADSEP  
BONTOUR Thierry, Chambre d'Agriculture d'Île-de-France  
BUISSON Jane, Présidente de l'Association France Nature Environnement Seine-et-Marne  
CHARTIER Michel, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire  
M DEHERRIPONT, Expert SNCF Maintenance & Sécurité SNCF  
DE MONCUIT Geoffroy, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière  
EBLE Vincent, président du Conseil général  
HARLE Roland, Maire de Pomponne  
HOUEIX Klaire, Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
KLEIN Nicole, Préfète de Seine et marne  
LAHORE Marcel, Président de l'Association de Défense de l'Environnement de Vaires-sur-Marne  
MAC KAIN Frédéric, Sous-Préfet de Torcy  
SEGUIN Elodie, Chef de mission Zones Humides Société Nationale de Protection de la Nature  
REVEL Corinne, Office national pour la chasse et la faune sauvage  
NOYELLES Jean-Pierre, Maire de Vaires-sur-Marne  
ROLLARD Christine, Présidente du Comité Régional Scientifique du Patrimoine Naturel  
FAU Jean-Marc, Chef du Service départemental de l'ONEMA

## INTRODUCTION

Monsieur Jean-Paul Planchou, Président du Comité de pilotage, accueille les participants et les remercie pour leur venue. Il rappelle qu'une longue période s'est écoulée depuis la dernière réunion du COPIL début 2012, et que d'une part de nombreuses actions d'animation ont eu lieu durant cette période (travaux écologiques, états des lieux et suivis d'espèces), d'autre part que ce 3<sup>ème</sup> comité de pilotage est l'occasion de relancer la dynamique d'animation au sein du site.

Karim Ben-Mimoun, animateur du site Natura 2000, commence la présentation en déroulant l'ordre du jour. Le document support de la présentation est téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://seine-et-marne.n2000.fr/sites/all/files/seine-et-marne/files/Vaires/PPT\\_COPIL\\_2014-06-11.pdf](http://seine-et-marne.n2000.fr/sites/all/files/seine-et-marne/files/Vaires/PPT_COPIL_2014-06-11.pdf)

## ORDRE DU JOUR

- **Introduction (rappel rapide sur dispositif Natura 2000)**
- **La mise en place du dispositif Natura 2000 au sein de la ZSC du Bois de Vaires-sur-Marne**
  - Historique du site
  - Contrats / Charte Natura 2000
  - Evaluation des incidences
- **Les actions réalisées en 2012 / 2013**
  - Présentation des études écologiques (OPIE, SNPN)
  - Les travaux réalisés dans le cadre de contrats Natura 2000
  - Communication : site internet / fiche de synthèse
- **Les actions envisagées en 2014 / 2015**
  - Pistes de contrats
  - Suivi des espèces et habitats
  - Communication / Sensibilisation du public

## Parmi les points les plus importants abordés...

## RAPPELS GENERAUX SUR LA DEMARCHE NATURA 2000

L'animateur rappelle les bases fondamentales de la démarche Natura 2000 en France, soulignant qu'il s'agit avant tout de valoriser et de préserver le patrimoine naturel en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques locales => recherche de conciliation. Comment ? En favorisant le maintien des espèces et habitats ayant amené à la désignation du site dans un état de conservation favorable, et à restaurer ceux-ci lorsque cet état de conservation est mauvais.

L'animateur précise également que la démarche Natura 2000 en France est avant tout une démarche volontaire s'appuyant essentiellement sur des outils contractuels (rappels sur les contrats Natura 2000, sur la charte Natura 2000), offrant notamment aux propriétaires et ayant droits des terrains concernés des exonérations de taxe sur le foncier non bâti, mais s'appuyant également sur quelques aspects réglementaires imposés à travers l'évaluation des incidences.

## PRESENTATION SUCCINTE DU SITE

L'animateur rappelle aux membres du comité quelques éléments historiques sur le site, sur sa désignation, sur les espèces et l'habitat ayant conduit à sa désignation, sur les principaux enjeux définis dans le document d'objectifs... Lors des rappels sur l'intérêt écologique du Bois du Marais, Monsieur DUMAND, Président de l'Association la Luciole Vairoise, (ex AGVRNV), précise que le secteur à mégaphorbiaie est une zone d'expansion des crues de la Marne.

## ZOOM SUR L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

### ➤ Rappels sur le régime d'évaluation des incidences et sur les évolutions de la réglementation depuis la dernière réunion du Comité de pilotage

Après la présentation de quelques éléments généraux sur la réglementation visant à minimiser l'impact des interventions humaines au sein du périmètre Natura 2000 par le biais d'évaluation des incidences, l'animateur indique que de nombreuses informations à destination des pétitionnaires sont disponibles sur le site internet Natura 2000 départemental (<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>), et qu'il est également présent pour répondre à toutes questions sur le sujet (arrêtés listant les projets soumis à évaluation des incidences, formulaire à remplir par le pétitionnaire, cartes de situation localisant les zones concernées par chaque item...).

### ➤ Existence d'une deuxième liste locale mise en application depuis décembre 2012.

Il souligne qu'une deuxième liste locale a été arrêtée le 15 Octobre 2012, entrée en application pour les demandes déposées après le 1er décembre 2012. Cet arrêté fixe les programmes, projets, travaux, manifestations et interventions ne relevant pas d'un régime administratif d'autorisation, et s'impose pour tout projet situé dans les zones fixées par l'arrêté. Les cartes de localisation des zones sont accessibles sur le site internet à cette adresse :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/le-contexte-et-les-principes-reglementaires/la-32>

### ➤ Informations sur le rôle de l'animateur dans l'instruction des évaluations des incidences.

L'animateur rappelle que l'évaluation des incidences est de la responsabilité et à la charge du pétitionnaire. L'animateur Natura 2000 intervient pour conseiller et assister celui-ci lors de la constitution du dossier :

- Apport d'expertise vis-à-vis des questions écologiques portant spécifiquement sur le site Natura 2000 dont il assure l'animation et le document d'objectifs s'y rattachant (Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire présents, caractéristiques écologiques de ces habitats et espèces (reproduction, nutrition...), ainsi que leur localisation précise au sein du site),

- Renseignement sur les éventuelles évolutions concernant le contenu du DOCOB depuis sa rédaction (modification de la répartition des espèces et habitat dans le site, état de conservation)

- Limites géographiques précises du site Natura 2000...

- Aide à l'instruction du formulaire / Orientation vers les sources d'informations utiles aux pétitionnaires (listes de projets soumis à évaluation des incidences, fiche de synthèse et documents d'objectifs relatifs au site Natura 2000).

**NB :** Pour les questions très précises ayant trait aux aspects réglementaires et juridiques de l'évaluation des incidences, l'animateur s'appuie sur les compétences des chargés de mission Natura 2000 de la Direction Départementale des Territoires (DDT 77) avec qui il travaille en étroite collaboration.

## PRESENTATION DES CONTRATS NATURA 2000 MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2012

### ➤ Restauration d'un réseau de mares intra-forestières.

Restauration de trois mares intra-forestières ayant accueilli le Triton crêté dans le passé, ces mares s'étant refermées et envasées ces 10 dernières années (surface totale = 392 m<sup>2</sup>). **Localisation du projet :** domaine régional du Bois du Gué de l'Aulnay, commune de Vaires-sur-Marne ; **Porteur de projet :** AEV.

**Travaux effectués :** ouverture de la strate forestière, façonnage avec mise en pile sur le site de coupe et épandage des branchages pour lutter contre le piétinement et créer des zones de refuge pour la petite faune. Des opérations de curage et de reprofilage de certaines berges en pentes douces ont également été mises en œuvre. **Période de réalisation :** Novembre 2013

➤ **Mégaphorbiaie : entretien des milieux ouverts par girobroyage / débroussaillage.**

**Objectif des travaux :** Entretien des formations végétales constitutives de la mégaphorbiaie eutrophe.

**Localisation du projet :** Domaine régional du Bois du Gué de l'Aulnay, commune de Pomponne **Porteur de projet :** AEV **Surface totale d'entretien des milieux ouverts :** 2,4 ha

**Contexte :** depuis la coupe de la jeune peupleraie les formations végétales de la mégaphorbiaie eutrophe sont entretenues annuellement par broyage. Ces travaux permettent également l'épuisement de l'Aster lancéolé (espèce invasive en Île-de-France) présent sur le site.

**Descriptif des actions menées :** les travaux retenus consistent à broyer sur deux années consécutives la zone ouverte abritant les formations de mégaphorbiaie, avec exportation des résidus

**Période de réalisation de l'opération :** Mi-août à novembre 2013 et mi-août / fin septembre 2014.

➤ **Création ou rétablissement de mares en milieux ouverts.**

**Objectif des travaux :** Restaurer ou créer un réseau de mares (superficie totale < à 1000 m<sup>2</sup>) favorables au Triton crêté. 4 mares, de 10-12 m<sup>2</sup> en moyenne. **Localisation du projet :** Domaine régional du Bois du Gué de l'Aulnay, commune de Pomponne **Porteur de projet :** AEV. **Surface totale des mares restaurées :** < 1000 m<sup>2</sup>

**Contexte :** zones de mouillères et petites dépressions existaient déjà dans cet habitat. **Descriptif des actions menées :** les travaux retenus consistent à créer ou à pérenniser le réseau de mares déjà existant par curages localisés. **Période prévisionnelle de réalisation de l'opération :** Mi-août à novembre 2013 et mi-août / fin septembre 2014.

**PRESENTATION DES ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES MENEES DEPUIS 2012**

➤ **Le suivi du triton crêté**

L'animateur présente l'étude commandée par la DRIEE et réalisée par la Société Nationale de Protection de la Nature en 2013 (**Référence bibliographique :** BERTHELEME S., 2013. Estimation des populations de Triton crêté (*Triturus cristatus*) sur le site Natura 2000 du « Bois de Vaires-sur-Marne FR1100819 » et de ses environs. Société nationale de protection de la nature. 37 p.), en soulignant à cette occasion que le triton crêté bien que n'ayant pas été directement observé au sein du site Natura 2000 lors de ces prospections l'a été au niveau de deux mares au sein du Bois de Brou limitrophe (au nord). L'animateur indique par ailleurs que deux prospections nocturnes ont été réalisées au sein du site Natura 2000 fin Mai et début Juin 2014 et qu'aucune observation de l'espèce ou d'indices de présence n'a été réalisée à cette occasion ; il précise que le manque de végétation du fait de la réalisation très récente des travaux ne rend pas encore le milieu vraiment favorable à sa présence pour le moment, et que de ce fait l'efficacité des actions de restauration d'ores et déjà mises en place devra être évaluée sur un plus long terme lorsque la végétation aura recolonisé les lieux. Concernant les résultats de l'étude de la SNPN et la présence de l'espèce à proximité immédiate du site Natura 2000, il serait par ailleurs pertinent de poursuivre le travail de renforcement du réseau de mares intra- et extra-forestières au sein du site Natura 2000 dans les prochaines années, notamment au Nord du site, afin de favoriser au maximum le retour de l'espèce dans la zone.

Monsieur DUMAND, Président de l'Association la Luciole Vairoise, (ex AGVRNV), demande si les mares dans le secteur de la ferme de la Renaissance ont alors été prospectées, celles-ci présentant des caractéristiques favorables à la présence du triton crêté notamment. Les mares répertoriées dans le secteur ont bien été prospectées.

➤ **Le suivi du Grand Capricorne**

L'étude commandée par l'Agence des Espaces Verts et réalisée par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement en 2013 est présentée (**Référence bibliographique :** MERIGUET B., GARRIN M. & HOUARD X., 2013.- Détection d'individus et qualification des habitats de *Cerambyx cerdo* le Grand capricorne, caractérisation des enjeux spécifiques de conservation sur le site Natura 2000 du Bois de Vaires-sur-Marne (77) FR 1100819 - Rapport d'étude - AEV-Opie 39 p.). L'animal n'a pas été détecté au sein du site Natura 2000 durant cette campagne, mais l'animateur souligne qu'il est impossible d'affirmer pour autant son absence, l'espèce étant par nature extrêmement discrète. A ces prospections a été associée une évaluation de l'état de

conservation de l'habitat de l'espèce ayant permis de mettre en exergue le fait que le site se révèle être en de nombreuses zones très accueillant pour l'animal (présence de nombreux chênes sénescents), et que de ce fait il était très important de travailler à la préservation de ces habitats potentiels, à travers notamment la délimitation d'îlots de sénescence dans le cadre de futurs contrats Natura 2000. L'OPIE a réalisé un travail de localisation précise des arbres les plus intéressants pouvant servir de base à ce travail de délimitation.

Concernant le suivi à proprement parler de la présence ou non de l'espèce, l'animateur Natura 2000 propose d'organiser un suivi en collaboration avec les services techniques de la communauté d'agglomération et des communes de Vaires et Pomponne, indiquant que des observations des coupes de branches et de troncs lors des travaux d'élagage notamment pourraient être facilement mises en place et se révéler particulièrement fructueuses. Il précise également qu'un document est en préparation à destination des agents et de tous les acteurs susceptibles d'intervenir au sein des boisements afin d'apporter sur la base de photographies des différents stades de vie de l'animal ainsi que des principaux indices de présence caractérisant l'espèce les capacités pour chacun de détecter l'insecte.

Le document d'objectifs et les dernières observations (notamment à travers l'étude de l'OPIE) soulignent par ailleurs un vide de classes d'âge entre les jeunes stades (fourrés, gaulis) et les stades sénescents intéressants pour l'espèce. De ce fait, l'animateur souligne qu'il est important lors des futures plantations d'arbres de favoriser les espèces locales et notamment les chênes autochtones et de délaissier les espèces exotiques telles que le chêne rouge d'Amérique certes à croissance plus rapide mais inhospitalier pour le grand capricorne.

#### ➤ **Le suivi de la mégaphorbiaie**

L'animateur indique qu'un suivi de la végétation est envisagé en interne sur la base de relevés phytosociologiques, en reprenant dans la mesure du possible les emplacements des relevés réalisés avant les travaux de restauration lors de l'étude menée par les bureaux d'études ECOLOR et GEREEA dans le cadre du suivi des travaux de la SNCF et de RFF (rapport de 2006)... Cependant un problème de transcription des coordonnées utilisées à l'époque de l'état initial perdure, empêchant pour le moment de mener ce projet.

### **LA CHARTE**

L'animateur effectue quelques rappels concernant le contenu de la charte (ensemble d'engagements et de recommandations), rappelle que l'adhésion à la charte marque l'engagement individuel à l'atteinte des objectifs de gestion décrits dans le DOCOB par le biais d'actions faciles à mettre en œuvre (moins contraignantes que les contrats Natura 2000, n'engageant pas de surcoûts, encourageant notamment à poursuivre de bonnes pratiques déjà souvent mises en œuvre). **Quelle contrepartie?** Une exonération de la taxe sur le foncier non bâti. Le signataire, propriétaire ou ayant droits, n'engage par ailleurs que les parcelles qu'il désire engager (celles-ci sont listées dans le formulaire d'adhésion). La question de la signature de la charte avait notamment été engagée avec la commune de Vaires-sur-Marne, et reste pour le moment en discussion.

### **COMMUNICATION**

#### ➤ **Renseignement du site internet Natura 2000 Seine-et-Marne**

L'animateur a rappelé succinctement l'existence d'un site internet dédié à la présentation du programme Natura 2000 et de son application dans l'ensemble du département de Seine-et-Marne (<http://seine-et-marne.n2000.fr/>), avec une description et des informations sur chacun des sites Natura 2000 dont la ZSC du bois de Vaires-sur-Marne (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-de-vaires>).

- **Une description des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site :**

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-de-vaires/especes-visees>

- **La possibilité d'y télécharger le document d'objectifs :**

[http://seine-et-marne.n2000.fr/sites/all/files/seine-et-marne/files/Vaires/DOCOB\\_Bois\\_de\\_Vaires.pdf](http://seine-et-marne.n2000.fr/sites/all/files/seine-et-marne/files/Vaires/DOCOB_Bois_de_Vaires.pdf)

Il précise également que **figurent sur ce site toutes les informations nécessaires à la réalisation des évaluations des incidences pour les pétitionnaires** (textes réglementaires listant les projets soumis à évaluation des incidences, formulaire d'évaluation des incidences, cartes de situation par item...): <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/les-outils>

Il est demandé s'il est possible de zoomer sur les photos présentant les espèces et les habitats à l'origine de la désignation du site Natura 2000, l'animateur indique que cela est d'ores et déjà possible, en cliquant sur les images, mais le grossissement est limité et que cette remarque sera prise en compte pour de futures améliorations.

#### ➤ **Réalisation de fiches de synthèse**

L'animateur précise que des fiches de synthèse sont en cours de réalisation par les animateurs sur l'ensemble des sites Natura 2000 nationaux, celles-ci à destination du grand public et visant à présenter le site à travers les principales informations le caractérisant (date de désignation, communes concernées, espèces et habitats à l'origine de la désignation, principaux enjeux et objectifs, liens vers les compléments d'informations pour une présentation plus précise...). La fiche de synthèse de la ZSC du Bois de Vaires-sur-Marne sera ainsi bientôt disponible sur le site internet.

#### ➤ **Soutien et engagement des acteurs locaux**



L'animateur salue la prise en compte spontanée et volontaire par la Mairie de Vaires-sur-Marne du statut de zone Natura 2000 de la partie du boisement se trouvant au sein de la commune, avec notamment l'indication Natura 2000 sur le logo du bois, ainsi que l'incrustation du logo sur les panneaux de description des espèces végétales disséminés le long des chemins dans le secteur de l'arboretum.

### **AUTRES POINTS ANNEXES ABORDES**

#### ➤ **Comité de suivi LGV Est**

Il est précisé dans l'assemblée qu'il n'y a pas eu de réunion du Comité de suivi LGV cette année, et qu'il serait intéressant que le chargé de mission intègre ou assiste au prochain comité de suivi afin de renforcer le lien avec l'animation Natura 2000 au sein du site du bois de Vaires-sur-Marne.

#### ➤ **L'intégration du Bois de Brou au périmètre Natura 2000**

L'animateur Natura 2000 précise que dans la procédure une telle demande émane d'un conseil scientifique référent sur la zone auprès de l'Etat, qui transmet ensuite à la Commission pour décision, et que cette proposition fait suite à la réalisation et l'analyse d'études écologiques la justifiant pleinement. Par ailleurs, il est d'ores et déjà prévu de mener des études écologiques dans le cadre de l'élaboration du futur plan d'aménagement forestier. Monsieur Roland RODDE, Chargé de mission à la DDT 77, précise que dorénavant la maîtrise foncière de ce bois étant publique, l'intégration du bois au périmètre Natura 2000 est tout à fait envisageable. Cependant, il conviendra au préalable de consulter la commune de Brou-sur-Chantereine et la communauté d'agglomération pour connaître leur point de vue. Par ailleurs, la présence du triton crêté dans ce bois, un état des peuplements a priori favorable au grand capricorne ainsi que les inventaires à réaliser (espèces et habitats) pourraient légitimer l'extension du site Natura 2000. Enfin, Roland RODDE précise que la procédure est assez longue et qu'il convient de travailler sur le sujet le plus tôt possible.

#### ➤ **La question du plan d'aménagement forestier**

La piste de la soumission au régime forestier de la partie du boisement actuellement gérée par la commune de Vaires-sur-Marne fût à nouveau soulevée, cette possibilité de délégation à l'ONF pouvant constituer un outil de gestion sylvicole adapté au contexte particulier du site, notamment avec toutes les difficultés et les responsabilités qu'induit la conciliation entre préservation des habitats du grand capricorne (préservation des arbres sénescents) et sécurisation vis-à-vis du public.

## **BILAN SUR LES ACTIONS MENEES**

Malgré l'absence d'animation durant une partie de l'année 2013, la grande majorité des actions présentées dans le calendrier prévisionnel lors du précédent comité de pilotage ont été réalisées, aussi bien les actions de gestion envisagées dans le cadre de contrats Natura 2000 (création / restauration de mares, restauration et entretien de la mégaphorbiaie) que le lancement d'études de suivis scientifiques avec le partenariat de la DRIEE (triton crêté par la SNPN, grand capricorne par l'OPIE). Par ailleurs le travail de sensibilisation s'est également poursuivi notamment à travers le renseignement du site internet Natura 2000 Seine et Marne, mais aussi par des échanges avec les acteurs locaux et notamment les services techniques de la mairie de Vaires-sur-Marne avec lesquels un dialogue très constructif sur la gestion actuelle et future du boisement est engagé.

## **ORIENTATION DES ACTIONS A VENIR**

### ➤ **Les futurs contrats Natura 2000**

La conservation et la restauration d'îlots de boisement favorables au Grand capricorne, notamment au sein du périmètre géré par la commune de Vaires-sur-Marne, est l'un des principaux axes de réflexion actuels concernant les futures actions à mener dans le cadre de contrats Natura 2000. L'étude réalisée par l'OPIE recensant et localisant les arbres les plus intéressants pour l'espèce à court et long termes donne une base à ce travail. L'animateur souligne la volonté de collaboration active là aussi de la Mairie de Vaires-sur-Marne à travers une réflexion visant à réduire le nombre d'allées au sein du boisement, dans le double objectif de sécuriser le site vis-à-vis du public et de préserver les zones de chênes vieillissants les plus favorables à la présence du grand capricorne.

Des compléments de travaux sont également envisagés dans le cadre de contrats natura 2000 « restauration / création de mares » toujours en cours, avec la restauration d'une mare intraforestière et la création d'une nouvelle mare afin de continuer à renforcer le réseau.

### ➤ **Les études écologiques**

Les suivis des espèces d'intérêt communautaire (triton et grand capricorne) ainsi que de la végétation de la mégaphorbiaie vont être poursuivis pour les premiers, initiés pour les deuxièmes, afin d'évaluer la pertinence des actions mises en place depuis ces deux dernières années.

### ➤ **Travail d'actualisation du Docob**

Il est prévu qu'un travail de révision du Docob sur le fond et sur la forme soit engagé, afin d'actualiser les enjeux et ainsi les futures priorités d'intervention, mais aussi de compléter et rendre plus accessible le document.

## **CONCLUSION DE MONSIEUR PLANCHOU**

Monsieur Planchou en guise de conclusion exprime son souhait que l'accent soit mis sur la communication et la valorisation des actions menées, concernant notamment la poursuite de l'aménagement et de la création de mares, mais également concernant la question de la gestion du boisement. Il exprime également son souhait que cette réunion marque une nouvelle impulsion dans l'animation du document d'objectifs, le rythme des rencontres des membres du comité de pilotage, et la mise en œuvre des actions visant à atteindre ces objectifs.